

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pabu, le 27/06/2025

NOUVEL HOPITAL DE GUINGAMP

Un projet immobilier à plus de 100 millions d'euros validé et soutenu financièrement par l'ARS Bretagne

Ce vendredi 27 juin, le Centre Hospitalier de Guingamp a officiellement lancé son projet de modernisation, en réunissant, avec la Directrice générale de l'ARS Bretagne et le sous-préfet de Guingamp, le second comité de pilotage dédié au suivi des opérations immobilières.

Le projet a été présenté aux parlementaires, au Vice-président et aux élus du Conseil départemental, au président de Guingamp Paimpol Agglomération, aux maires des communes de Guingamp, Pabu, Plouisy, Bourbriac.

Le Centre Hospitalier de Guingamp franchit une étape majeure avec la validation officielle de son Schéma Directeur Immobilier et Environnemental (SDIE) par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ouvrant ainsi la voie à un programme d'évolution de son offre de soins et de modernisation de ses infrastructures.

Ce projet immobilier permettra de conforter l'offre de soins, de répondre aux exigences en matière de qualité et de sécurité des prises en charge, d'améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des patients et des résidents tout en améliorant significativement les conditions de travail et l'attractivité pour les professionnels.

Ce projet incarne la volonté du Centre Hospitalier de Guingamp de répondre aux enjeux de santé publique, d'attractivité médicale et de transition écologique, tout en plaçant les patients et les professionnels au cœur de ses priorités.

Lancement des travaux de programmation

La phase de programmation est officiellement lancée. Elle permettra de préciser les besoins, les fonctionnalités et les modalités de mise en œuvre de ce projet structurant pour le territoire.

Un projet global et durable

Le Schéma directeur immobilier et environnemental concerne 49 000 m² :

- Constructions neuves (11 800 m²) pour les secteurs sanitaire (8 500 m²) et EHPAD (3 300 m²)
- Réhabilitation des bâtiments existants (36 000m²) pour les secteurs sanitaire (25 000 m²) et EHPAD (11 000 m²)

Il repose sur les principes suivants :

- Mise aux normes techniques et environnementales
- Optimisation des circuits de prise en charge avec notamment un plateau de consultations unique
- Amélioration de la qualité hôtelière pour les patients et résidents
- Amélioration des conditions de travail pour les professionnels
- Intégration d'une démarche RSE et Développement Durable.

Un calendrier en deux grandes étapes

Première livraison dans 5 ans : les constructions neuves

Dernière livraison dans 10 ans : fin des travaux de réhabilitation

Un financement structuré et diversifié

Le coût total du projet est estimé à **101 millions d'euros**. Le plan de financement est réparti entre l'ARS Bretagne, le Conseil départemental et le Centre hospitalier de Guingamp :

- **76,9 millions d'euros** pour le secteur sanitaire
 - *Dont 38,4 M€ financés par l'ARS Bretagne*
 - *Dont 38,4 M€ financés par le CH de Guingamp*
- **24,1 millions d'euros** pour le secteur médico-social
 - *Dont 4,8 M€ financés par l'ARS Bretagne*
 - *Dont 1,8 M€ financés par le Conseil départemental des Côtes d'Armor*
 - *Dont 17,5 M€ financés par le CH de Guingamp*

Le financement par le Centre Hospitalier de Guingamp s'appuie sur :

- ✓ Le recours à l'emprunt
- ✓ L'autofinancement
- ✓ L'apport par valorisation de son patrimoine
- ✓ Les dons et financement participatif

L'aide totale accordée par **l'ARS Bretagne à hauteur de 43,3 millions d'euros s'inscrit dans le cadre des financements du Ségur de la santé**. Ce soutien démontre ainsi la volonté de l'Etat à soutenir ce projet d'investir sur le site hospitalier de Guingamp pour conforter l'accès et l'offre de soins sur le territoire.

Contact presse

ARS Bretagne

Direction de cabinet/Département communication

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 07 61 23 22 78

Contact presse

CH de Guingamp

Direction communication

Mél : maud.pouliquen@armorsante.bzh

Tél : 07 85 98 52 60